

Rapport d'orientation Jeunes Agriculteurs Aveyron

Agriculture et environnement

*Entre écologie fanatique
et agriculture intensive suicidaire,
comment promouvoir et développer
une agriculture de bon sens ?*

ASSEMBLEE GENERALE
JEUNES AGRICULTEURS AVEYRON
12 avril 2013

Introduction

Lors du lancement de sa démarche « Produisons Autrement », basée sur des principes d'« agro-écologie », Stéphane Le Foll, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, déclarait : « *il faut inventer un nouveau modèle agricole, aller vers une agriculture à la fois économiquement et écologiquement performante.* »

Pensez-vous réellement, Monsieur le Ministre, que l'agriculture actuelle ne suit pas déjà ce modèle de performance ? Que les agriculteurs n'ont pas, depuis longtemps, pris conscience des enjeux écologique et économique de l'acte de production ? Souhaitez-vous vraiment faire table rase d'une agriculture qui a mis des siècles à se construire pour « *inventer un nouveau modèle* » ?

Plutôt que d'élaborer un « contre modèle », nous, Jeunes Agriculteurs de l'Aveyron, souhaitons faire reconnaître le bien fondé de nos pratiques actuelles et chercher à les améliorer en fonction des nouveaux défis, à l'instar de ce qu'ont toujours fait nos prédecesseurs. De plus, pourquoi se limiter à un seul modèle ? Il existe en effet une multitude de systèmes et c'est bien ce qui fait la force et la richesse de notre agriculture.

Le pari agro-écologique de demain est indéniable mais, pour miser dessus, nous devons avant toute chose sortir de la logique culpabilisante dans laquelle les lobbys écologistes, avec le soutien des media, nous ont enfermé depuis des années. Affirmons que nous sommes des acteurs responsables et incontournables de l'environnement et saisissons nous, nous-mêmes, du défi écologique.

Dans ce rapport, nous avons donc voulu démontrer la bonne volonté des agriculteurs à répondre de tous temps aux attentes de la société. Hier nous avons lutté contre la pénurie alimentaire pour nourrir une population traumatisée par la Seconde Guerre Mondiale. Aujourd'hui nous adaptons nos pratiques à la nouvelle donne environnementale dans un contexte de crise économique exigeant des produits à bas prix mais de qualité. Demain nous relèverons le challenge de produire encore mieux et plus pour une population à croissance démographique exponentielle.

I. Ce qu'on faisait hier

De la révolution sociale à la révolution agricole

A la sortie de la Deuxième Guerre Mondiale, et jusqu'aux années 60, se manifeste en France un « baby-boom » sans précédent. Cependant cet élan démographique s'accompagne d'un traumatisme encore prégnant dû à la pénurie alimentaire et aux tickets de rationnement.

Pour répondre à la demande pressante de la population, les Pouvoirs Publics engagent une politique volontariste de développement de la fourniture alimentaire par l'augmentation de la production agricole française combinant l'accroissement de la productivité du végétal et de l'animal, et l'agrandissement des exploitations agricoles.

Cette « révolution verte » entraînera le déclin de l'agriculture de subsistance au profit de grandes fermes modernes pilotées non plus par des « paysans » mais par des « exploitants agricoles ». Cette métamorphose entraînera aussi un exode rural important qui profitera à la révolution industrielle demandeuse de main d'œuvre en périphérie des grands centres urbains, concentrant ainsi la demande en denrées alimentaires dans des grands bassins de consommation. En parallèle la production agricole se concentre elle aussi en bassins : la Bretagne pour l'élevage, les Bassins Parisien et Aquitain pour la culture de céréales, et le Languedoc et la Vallée du Rhône pour les vignobles, l'arboriculture et les cultures maraîchères

Des avancées scientifiques et techniques immenses

L'intensification de la production passe obligatoirement par le progrès technique et scientifique. Ainsi un organisme de recherche agronomique, public mais autonome, voit le jour en 1946, il s'agit de l'INRA, Institut National de la Recherche Agronomique.

Le volet agricole du plan Marshall, plan américain pour soutenir la reconstruction européenne après la guerre, introduit en France, à partir de 1948, les maïs hybrides et les machines agricoles motorisées.

Le développement de l'industrie pétrochimique a permis de généraliser l'emploi de produits de synthèse.

Le perfectionnement de la sélection variétale des plantes et le développement du contrôle de performance, combiné à l'insémination artificielle des animaux, ont aussi largement contribué à augmenter les rendements. C'est à ce moment qu'on a mis en œuvre les principes de la génétique quantitative imaginés dès les années 1930.

N'oublions pas bien sûr les bonds considérables des connaissances scientifiques en matière de physique, nucléaire notamment, et de compréhension du vivant avec le développement des savoirs sur le rôle de l'ADN et ses possibilités de « manipulation ».

Des agriculteurs de plus en plus formés

L'enseignement technique agricole bénéficie d'une impulsion nouvelle par la transformation des Ecoles régionales d'agriculture en un réseau de lycées agricoles, dont la responsabilité est confiée aux organismes professionnels agricoles. Ces lycées deviennent alors des lieux de démonstration et d'expérimentation, à-travers leurs propres exploitations, et emploient des enseignants ingénieurs en agronomie. Les connaissances techniques des exploitants deviennent ainsi de plus en plus pointues, combinant connaissances agronomiques, zootechniques et comptables. Leur sens critique s'en trouve aussi amélioré au fur et à mesure de l'augmentation de leur connaissance du vivant.

Une profession qui s'organise

L'Après-guerre a aussi vu l'émergence des Organisations Professionnelles Agricoles, facteurs opérationnels de la révolution verte.

Le crédit a sécurisé les exploitations. La mutualité a protégé les exploitants et leur famille. Les coopératives ont été les outils techniques de la modernisation des pratiques agricoles, ainsi qu'un élément central dans l'organisation des filières agroalimentaires françaises.

L'engagement des agriculteurs dans ces organisations a permis d'assoir le développement de l'agriculture française sur des valeurs encore revendiquées aujourd'hui : mutualisme, entraide, engagement. L'amélioration des conditions de vie des travailleurs agricoles et l'accroissement de la production sont indiscutablement liés à l'émergence de ces organisations collectives.

Rappelons aussi que si cette révolution agricole n'a pas été que technique, mais aussi sociale, c'est en partie parce qu'elle a été portée par un mouvement progressiste de jeunes militants de la FNSEA, la JAC, qui créera bientôt le Cercle National des Jeunes Agriculteurs, détaché du syndicat majoritaire.

Un soutien public à la productivité

En 1962 la Politique Agricole Commune voit le jour, initiée par Edgar Pisani, ministre français de l'agriculture. Les principes de base en sont : la préférence communautaire, la garantie des prix pour certains produits comme les céréales et le lait, l'organisation des marchés, le financement des aides à l'exportation pour gérer les excédents.

Ce soutien financier, combiné aux progrès techniques, fait que la France devient autosuffisante dès les années 1970 et bascule rapidement dans la surproduction. Elle se tourne donc vers le marché mondial. L'agriculture pèse alors très lourd dans la balance commerciale du pays (premier producteur européen et second exportateur mondial), si bien qu'elle sera désignée sous le terme de « pétrole vert » par Valérie Giscard d'Estaing. La réussite du modèle agricole productif sera telle que la PAC de 1984 mettra en place les quotas pour lutter contre la surproduction.

Pour répondre aux attentes de la population française les agriculteurs ont réussi le pari de radicalement évoluer. Ils ont en partie dompté la nature pour atteindre les objectifs de production qu'on leur a fixés. Avec le recul, un constat s'impose : les agriculteurs, en quête de résultats technico-économiques et d'élévation sociale, ont par endroit délaissé la donne environnementale, ainsi que leur bon sens au profit d'une utilisation à outrance des produits issus de la chimie de synthèse.

Les modifications du paysage, la désertification des campagnes, les pollutions aux nitrates et, dans certains cas, la santé même des producteurs sont autant de signes alertant les excès et les limites de l'acte de production.

Ce modèle productiviste est aujourd'hui facilement décrié dans un contexte d'abondance alimentaire. Pour Jeunes Agriculteurs, il est certain que le volet environnemental ne peut être dissocié de l'acte de production, mais il n'oublie pas les formidables avancées que la génération d'Après-guerre a générées et qui sont encore aujourd'hui indispensables à la survie de notre agriculture.

II. Ce qu'on fait aujourd'hui

A présent, les attentes de la société ont changé. La peur du manque a disparu et la population renie le modèle productif qu'elle a pourtant plébiscité auparavant. La nouvelle donne environnementale a pris le pas sur l'acte de production et a conduit à un clivage entre agriculture et écologie. Malgré les efforts consentis depuis des années pour s'adapter aux nouvelles exigences en terme de qualité des produits et de respect de l'environnement, les agriculteurs sont encore aujourd'hui la cible des attaques des associations écologistes, dont les propos sont très largement relayés dans les média. A cela vient s'ajouter un contexte économique de crise, qui tire les prix alimentaires vers le bas, et une concurrence mondiale qui rend les marchés volatiles.

L'écologie politique déconnectée de l'agriculture

Une réglementation sous influence

Depuis les années 1 990, on s'aperçoit que l'écologie s'est de plus en plus imposée dans les politiques publiques au détriment des questions économiques et sociales. Le lobby des associations environnementales est plus que jamais présent à Paris comme à Bruxelles.

Prenons comme exemple la nouvelle réforme du programme d'actions Directive Nitrates, qui n'en est pas moins qu'à sa cinquième version. S'il ne tenait compte des amendements des organisations professionnelles agricoles, fortement mobilisées sur le dossier, le texte serait, à l'image de sa version initiale, un ramassis d'aberrations défiant toute logique agronomique. En effet, ce texte s'affranchit de toute considération en matière de potentiel agronomique des sols, de pratiques culturales ou de diversité pédoclimatique, sans jamais prendre en compte la situation technique des exploitations. Les agriculteurs, aujourd'hui, ont accès à des outils de précision leur permettant de piloter leurs apports de fertilisant avec une grande précision. Le texte réglementaire proposé dénote donc d'une vision passéeiste des pratiques agricoles, qu'il serait temps de moderniser. De plus, on ne peut accepter que des interdictions d'épandage ne soient précisées uniquement par des définitions floues qui vont de « dès lors que le passage d'un individu n'y laisse aucune trace de pas » pour un sol dit gelé à « dès lors qu'on y observe en surface quelques flaques » pour un sol dit détrempé. On peut légitimement s'interroger sur la valeur juridique de telles descriptions. Une fois de plus le cadre réglementaire, au lieu de s'appuyer sur des références techniques et sur les améliorations réalisées en matière de pollution des eaux (baisse du taux de nitrates dans beaucoup de secteurs), ne fait que rajouter des contraintes. Ainsi, on demande aujourd'hui à des éleveurs, qui n'ont pas fini d'amortir financièrement la précédente mise aux normes, d'investir encore dans l'augmentation des capacités de stockage, sans tenir compte des problèmes techniques et agronomiques inhérents.

Ces incohérences réglementaires repérées dans la Directive Nitrates mettent bien en lumière que les Pouvoirs Publics s'appuient actuellement sur une logique de « produire moins » plutôt que de « produire différemment ». Les effets de cette politique se font déjà ressentir sur le cheptel français. Dans les zones à handicap naturel, le recul de l'élevage et donc du pâturage, va transformer les parcelles non mécanisables (pentes, causses, par exemple) en véritables friches, entraînant une diminution de la biodiversité et une augmentation des risques d'incendie. Dans les zones intermédiaires, où la production végétale est moins contraignante réglementairement et plus vivable, car engendre moins d'astreinte, la perte du bétail se fait déjà grandement sentir. Par exemple, la région Limousin a vu son cheptel ovin diminuer de 70 % ces dix dernières années. Nous pouvons alors nous demander quel bénéfice écologique réside dans la disparition des troupeaux dans ces zones au profit d'une concentration de la production dans des bassins intensifs.

Les agriculteurs doivent se plier à toutes ces contraintes réglementaires, reconnaissant volontiers l'enjeu environnemental de leurs pratiques. Mais dans un contexte économique difficile, qui ne leur permet pas d'augmenter le prix des produits, avec des charges qui explosent et un soutien public qui diminue, comment arriver à financer les évolutions et mises aux normes successives qu'on leur impose ?

Cette écologie politique a fait que l'agriculture s'est retrouvée dépossédée des questions environnementales. Rappelons que les agriculteurs, par leur travail quotidien, sont les premiers architectes et protecteurs de l'environnement. Les premiers écologistes ce sont eux. On peut légitimement se demander si les enjeux de ces réglementations successives sont réellement environnementaux, ou plutôt électoraux.

Un dogme écologiste décomplexé

Outre une politique française qui prône le lavage « plus blanc que blanc » par rapport à nos voisins européens, nous sommes aussi confrontés aujourd'hui à un lobby environnementaliste qui souhaite aller au-delà de la réglementation qu'il a lui-même inspiré.

La puissance de ces mouvements est aujourd'hui telle, qu'ils sont capables de mettre en péril des projets de développement d'exploitations qui sont réglementairement irréprochables.

Alors que la profession se défend avec des arguments techniques, basés sur des études indépendantes, les opposants à ces projets emploient plutôt des méthodes de sensibilisation de l'opinion publique basées sur l'affect, la désinformation et une vision alarmiste des choses.

Il est d'actualité en Aveyron de contrer systématiquement les projets de développement de porcherie, alors que ce sont les plus réglementairement contraignants et surveillés. Ainsi, parmi les arguments généralement diffusés par les écologistes on trouve : « des hectolitres de lisier vont être déversés et vont entraîner un développement des algues vertes digne des côtes bretonnes » ; « la forte concentration en porcs va entraîner le développement d'épidémies et une catastrophe sanitaire » ; « les conditions de détention des truies s'apparentent à de la

torture animale (truies à l'attache) » ; « l'air va être pollué » ; ou encore « c'est toute l'image artisanale de la charcuterie aveyronnaise qu'on assassine »... A ces arguments, la profession n'a en général pas de mal à répondre : le plan d'épandage est obligatoire et légiféré pour assurer une dilution maximale des effluents sur les terres agricoles ; la diffusion du lisier de porc entraîne une diminution d'emploi des engrains chimiques sur un territoire ; la disparition des élevages porcins dans nos zones va, pour le coup, entraîner une concentration accrue dans les zones déjà intensives avec des risques sanitaires majeurs ; la « pollution de l'air », qui doit sans doute faire référence aux odeurs, est limitée par des filtres dans les bâtiments, des traitements dans le lisier et des distances d'épandage réglementées par rapport aux maisons d'habitation ; le logement des truies fait l'objet d'une nouvelle mise aux normes et se trouve agrandi alors qu'attacher les truies est interdit depuis plus de dix ans... Enfin, où en sera « l'image artisanale » de la charcuterie aveyronnaise lorsque les salaisons auront disparu faute de producteurs, ou bien qu'elles se fourniront en Bretagne ? Malgré tout, l'expérience aveyronnaise nous prouve que, même si les porteurs de projet se croient protégés par la loi, celle-ci peut plier devant la pression des associations environnementales passées maîtres dans l'art de la propagande et de la manipulation de l'opinion publique.

Un autre exemple, celui-ci au niveau européen, des tactiques utilisées par les lobbys écologistes, concerne le rapport de l'Autorité Européenne de Sécurité des Aliments (EFSA) sur les résidus de pesticides dans les denrées alimentaires. Le rapport écrit :

« Le dernier programme disponible de détection de pesticides dans les aliments mené à l'échelle européenne indique que plus de 97 % des échantillons présentent des taux de résidus se situant dans les limites permises. Le rapport de l'Union européenne sur les résidus de pesticides dans les denrées alimentaires évalue également l'exposition alimentaire à ces résidus et conclut que les résidus de produits chimiques dans les échantillons analysés ne présentent pas de risque à long terme pour la santé des consommateurs. L'évaluation de l'exposition alimentaire à court terme a permis d'exclure un risque pour les consommateurs pour 99,6 % des échantillons d'aliments ».

Voici, ci-dessous la transcription par Générations Futures, association anti produits phytosanitaires entre autres, largement reprise dans la presse :

« Résidus de pesticides dans les aliments : l'enquête annuelle de l'EFSA confirme la présence importante de résidus de pesticides dans l'alimentation. Générations Futures appelle par ailleurs la France à améliorer sa surveillance analytique des pesticides dans les aliments pour une meilleure sécurité alimentaire. [...] La contamination des aliments reste à un haut niveau, avec 65% des fruits et 39% des légumes contenant des résidus en moyenne en Europe selon le plan de surveillance. »

Cette manipulation flagrante des chiffres révèle la détermination et le peu de scrupules de certaines de ces associations. Jeunes Agriculteurs en appelle donc à la vigilance des instances publiques qui doivent lutter contre ces campagnes de désinformation. Il appartient aussi à la profession agricole de démolir ces contre vérités et d'inciter le grand public à se forger sa propre opinion, par l'information et la pédagogie.

Des démarches volontaires et volontaristes

Face à ces associations écologistes qui, selon elles, sont les seules défenseuses du respect de l'environnement et de la santé humaine, les agriculteurs sont obligés de se retrancher dans une posture défensive dont ils ont du mal à sortir. Ils doivent pourtant revendiquer leurs pratiques, dont ils n'ont pas à rougir et qui, depuis des années, s'efforcent d'être en adéquation avec les attentes de la société.

Ainsi de nombreux agriculteurs sont engagés dans des démarches garantissant des pratiques soucieuses du respect de l'environnement et de la qualité des produits.

La Charte des Bonnes Pratiques d'Elevage

Un des exemples de ce souci de produire mieux est la création en 1 999 de la Charte des Bonnes Pratiques d'Elevage. Dans un contexte de crise sanitaire, dû notamment à celle dite de la « vache folle », les éleveurs se sont retrouvés déstabilisés et les consommateurs inquiets de la salubrité de leur assiette. Il devenait urgent de les rassurer sur la façon dont est pratiqué l'élevage en France. Les éleveurs ont donc élaboré cette démarche, avec le soutien de l'Institut de l'Elevage, afin de créer un outil de progrès et d'auto évaluation pour les exploitations, et un référentiel transparent pour le grand public, sorte de « livre ouvert » sur la façon dont travaillent les éleveurs.

Cette Charte est vouée à évoluer en fonction des attentes de la société. Ainsi en 1 993, pour répondre à l'insécurité sanitaire, elle se concentrat sur la traçabilité des aliments et des animaux. En 2 003, elle s'est adaptée à la nouvelle réglementation de la PAC en intégrant un volet sur la traçabilité des pratiques sanitaires. En 2 007 la notion de bien-être animal est venue l'enrichir. Enfin la dernière mise à jour, datant de 2 012, poursuit l'adaptation de la Charte en fonction de la demande sociétale et de la nécessaire évolution du métier d'éleveur. Elle augmente ainsi son niveau d'exigences autour de la sécurité sanitaire des animaux, des hommes et des produits. Elle introduit un volet sur la sécurité des intervenants dans la manipulation des animaux. Elle intensifie la question environnementale avec de nouvelles pratiques mises en avant telles que la bonne gestion des effluents pour ne pas polluer les eaux, ni souiller les routes et chemins, l'entretien des abords de la ferme, la conservation des surfaces en herbe et des espaces à focus écologique (arbres, haies), l'adoption de pratiques économies en eau et énergie.

Aujourd'hui, la Charte des Bonnes Pratiques d'Elevage constitue le socle commun à toutes les démarches qualité. Elle est donc devenue la norme pour bon nombre d'éleveurs. Ainsi, actuellement 62 % des éleveurs de bovins sont adhérents. Ils représentent à eux seuls 90 % des produits commercialisés issus de l'élevage bovin français. Toutes les interprofessions soutiennent la démarche qui constitue aussi un référentiel national, véritable garantie d'hygiène et de traçabilité pour les opérateurs de la filière agroalimentaire.

Des labels de garantie

De plus, la France est assurément en tête de l'Europe en nombre de produits sous signes officiels de qualité et d'origine. Ces labels, qu'ils soient français ou européens, garantissent non seulement une certaine qualité du produit, mais aussi des pratiques respectueuses de l'environnement. En effet la plupart des cahiers des charges intègrent aujourd'hui le volet environnemental. En outre, ces filières ont contribué à maintenir de l'activité agricole dans des zones moins compétitives, et ont ainsi créé de la valeur ajoutée sur des territoires qui risquaient la désertification. Par conséquent, les consommateurs préoccupés par ce qu'ils mettent dans leur assiette, ont à leur disposition un large panel de produits répondant à des critères stricts et contrôlés de production.

Certes, nous sommes conscients que ces produits labellisés sont généralement plus chers et sont privilégiés par certaines catégories de la population. Cela dit, nous remarquons un paradoxe important dans l'esprit des consommateurs qui plébiscitent des produits de qualité, respectueux de l'environnement, tout en consommant des denrées importées, car moins chères, mais bien souvent issues de méthodes de production dénoncées d'ailleurs par ces mêmes consommateurs. En outre, les premiers à crier au loup quant aux dérives de l'agriculture ne font bien souvent pas partie de la catégorie socio-économique la plus faible, elle-même moins préoccupée par les considérations écologiques que par les problèmes d'accessibilité à l'alimentaire.

Des initiatives multiples

Au-delà de ces labels reconnus nationalement, il existe une multiplicité d'initiatives, plus ou moins connues et reconnues, qui dénotent de la volonté des agriculteurs d'améliorer leurs pratiques notamment en matière de gestion de l'environnement. Généralement basées sur des logiques de réduction des intrants, répondant aussi à une problématique économique, tout en maintenant des objectifs de production, ces démarches entrent pleinement dans le cadre de l'agro-écologie prônée par Stéphane Le Foll. Le Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt a d'ailleurs mandaté Marion Guillou, ancienne présidente directrice générale de l'INRA, et Bertrand Hervieu, lui aussi un temps à la tête de l'institut, pour recenser ces initiatives et ainsi abonder le projet ministériel.

Parmi la multiplicité de ces modèles agricoles, nous avons choisi d'en exposer quelques uns qui répondent selon nous assez bien aux objectifs de performance écologique et économique. Parmi les initiatives qui ne rentrent pas dans un cadre réglementaire, à contrario de l'Agriculture Biologique, Raisonnée ou à Haute Valeur Environnementale (issue du Grenelle), on peut trouver :

- L'agriculture de conservation basée sur un travail minimum du sol, une couverture végétale constante, des choix d'espèces végétales et d'assoulements appropriés, dans un objectif de restaurer la fertilité et la structure du sol. Ce modèle est notamment promu par la FAO, organisme de l'ONU pour l'agriculture et l'alimentation.

- L'agriculture écologiquement intensive (AEI) théorisée par Michel Griffon, chercheur agronome et économiste, vise à utiliser intensivement les mécanismes écologiques pour remplacer au maximum les intrants conventionnels. Pour cela l'AEI ne s'affranchit pas d'utiliser des engrais de synthèse, des pesticides, des produits vétérinaires, ou encore des OGM, mais prône une meilleure utilisation et compte surtout sur la recherche pour élaborer des produits plus efficaces et inspirés des mécanismes naturels. Ce mouvement est soutenu dans le Grand Ouest par des coopératives, comme Triskalia par exemple, des Chambres d'Agriculture et des grandes écoles.

- L'agriculture de précision s'appuie essentiellement sur les nouvelles technologies pour ajuster et moduler les apports d'intrants, pour travailler finement le sol ou encore pour irriguer de manière plus homogène et moins gaspillante, toujours dans un objectif d'optimiser les résultats agronomiques, économiques et écologiques de l'agriculture. Elle a été développée par l'INRA, le CEMAGREF ou encore Arvalis.

- La production intégrée se définit par son objectif, c'est-à-dire la réduction de l'utilisation de la chimie sans affecter les quantités produites. Elle vise donc d'une part à prévenir les maladies et parasites, et d'autre part à combiner au maximum les solutions agronomiques, mécaniques, biologiques et chimiques pour protéger les cultures. Vision globale de l'exploitation, elle met l'accent sur la préservation de la fertilité du sol et de la biodiversité, et combine plusieurs méthodes. La production intégrée a été étudiée par l'INRA et Arvalis entre autres.

- L'agriculture durable, elle, représente le modèle le plus flou. Deux visions s'opposent. La première refuse dans son cahier des charges les OGM, les farines animales, antibiotiques et hormones, plafonne les traitements chimiques et apports d'engrais, et impose 150 m de haies par hectare. A contrario, une autre vision, portée par l'Institut de l'Agriculture Durable, refuse l'idée d'un cahier des charges et ne s'interdit aucune solution, OGM compris, tant qu'elle s'inscrit dans les enjeux de production alimentaire, de préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, de lutte contre le réchauffement climatique, et de sortie du « tout pétrole ».

Cette liste n'est bien sûr pas exhaustive. Elle omet volontairement les démarches de Biodynamie et d'agriculture paysanne car elles n'intègrent pas l'objectif de production dans leur cahier des charges. Cette accumulation d'initiatives offre un panel très riche de pratiques, plus ou moins précises, certaines fondées surtout sur des grands principes, auxquelles les agriculteurs peuvent se référer. Mais leur multiplicité, et parfois leur confidentialité due à un confinement dans des milieux scientifiques, font qu'elles manquent d'accessibilité pour les producteurs. Gageons que le projet agro-écologique de Monsieur Le Foll permette de mutualiser ces pratiques et de les diffuser auprès des intéressés, via la formation initiale ou continue des agriculteurs et des conseillers techniques. Parallèlement, cette diversité doit aussi être conservée car c'est elle qui fait la richesse de notre agriculture.

- La norme ISO 14001 est une certification environnementale internationale. De plus en plus utilisée par des entreprises dans divers secteurs, pour garantir aux clients qu'elles sont engagées dans des démarches de management environnemental, cette norme intéresse de plus en plus le secteur agricole à l'échelle de l'exploitation. La démarche est basée sur un

diagnostic des effets des pratiques de l'entreprise sur son environnement. Cependant, les coûts d'accompagnement à la mise en place et de la certification sont lourds pour une exploitation agricole individuelle, sans compter les difficultés de mise en œuvre. C'est pourquoi, elle s'inscrit plutôt aujourd'hui dans des démarches collectives, comme par exemple en Picardie où la Région et Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (A.D.E.M.E.) accompagnent financièrement un réseau d'agriculteurs impliqués dans la certification.

Toutes ces agricultures doivent avoir en tous les cas un point commun, la place centrale du chef d'exploitation en tant qu'acteur et décisionnaire, et non plus en tant que subordonné à des règles qui lui sont imposées.

La reconnaissance du bon sens des agriculteurs

Disons-le haut et fort, les agriculteurs sont des travailleurs responsables ! Ils sont tout à fait conscients des enjeux auxquels ils doivent répondre et savent ce qu'ils ont à faire. Pour sortir d'une vision caricaturale et passéeiste, encore ancrée dans la tête des urbains, et même de certains ruraux, il faut absolument renouer le dialogue. Pour cela, c'est aux agriculteurs de communiquer en toute transparence sur des pratiques dont il n'ont aujourd'hui absolument pas à rougir.

Au-delà d'être régies par des impératifs économiques, productifs, environnementaux, ou sociaux, ces pratiques sont surtout dictées pas du BON SENS.

Nous avons donc voulu dans cette partie rappeler ce qu'est pour nous une agriculture de bon sens, qui reflète à notre avis l'ensemble des principes couramment admis à notre époque par la majorité des agriculteurs. En voici donc une liste non exhaustive :

- En matière d'intrants, on ne gaspille ni engrais, ni pesticides. Les agriculteurs sont formés et informés. Ils savent calculer et adapter au plus juste des besoins des sols et des plantes les doses d'apports. Les outils technologiques modernes sont de plus en plus précis et performants et évitent une perte inutile des produits. Les pulvérisateurs sont soumis à des contrôles rigoureux de conformité et les exploitants, qu'ils soient utilisateurs directs ou donneurs d'ordre, ont l'obligation aujourd'hui de suivre une formation et de détenir un certificat dit Certiphyto. Beaucoup d'initiatives qui visent à économiser ces produits voient le jour. Une d'entre elles consiste à multiplier les apports de pesticides mais à faible dose. Certes ces passages répétés d'engins de pulvérisation peuvent choquer le voisinage, mais au final la quantité de produit utilisée sur la campagne culturale s'en trouve grandement réduite. D'où l'utilité de bien communiquer sur les pratiques pour qu'elles soient bien comprises. Si ce n'est pour des raisons écologiques, ces techniques s'imposent d'elles même par l'explosion des prix des intrants qui coûtent trop chers pour être inutilement gaspillés. Il en va de la même logique concernant le travail du sol qui tend à se minimiser avec la flambée du prix du carburant.

- Les conduites culturales ont évolué à la même cadence que les progrès techniques. Les rotations sans fin céréale sur céréale sont obsolètes. Les assolements visent aujourd'hui à conserver la structure et la fourniture minérale du sol. Les variétés et espèces sont mieux

adaptées à l'environnement pédo climatique (on a par exemple arrêté de cultiver du maïs en zone sèche). Enfin, les prairies associant graminées et légumineuses, véritables pièges à azote, permettent de réduire considérablement les apports d'engrais.

- Concernant les effluents d'élevage, les mises aux normes successives ont conduit les agriculteurs à investir dans des ouvrages de stockage des effluents. Si ce n'est pour des raisons écologiques, la loi et le souci de valoriser les engrains de ferme, moins coûteux et avec des effets agronomiques plus durables que les engrains chimiques, font que les agriculteurs épandent les effluents en adéquation avec les besoins agronomiques de leurs parcelles et en fonction du climat. Là aussi ils disposent d'outils qui optimisent l'épandage et évitent par exemple de diffuser du lisier dans les cours d'eau, bien souvent bordés aujourd'hui par des bandes enherbées, elles même installées et entretenues par les agriculteurs.

- A propos de la conduite des animaux, là aussi il existe des normes réglementaires auxquelles aucun éleveur ne peut se soustraire sous peine de condamnation. Si ce n'est pour des raisons de bien être animal, la recherche de prolificité, gage de rentabilité économique, fait que les animaux d'élevage ne sont pas maltraités. En effet un animal en mauvais état ne sera pas productif. Au niveau vétérinaire, le coût et le résultat des traitements systématiques ont fait réfléchir bon nombre d'éleveurs qui s'orientent aujourd'hui vers plus de prévention, voire vers des méthodes alternatives pour essayer de diminuer les doses médicamenteuses.

- L'irrigation, aussi souvent critiquée, est indispensable dans la recherche d'autonomie fourragère des exploitations, gage de leur viabilité économique. De ce fait, elle contribue aussi à limiter les transports d'aliments et leur impact carbone.

- Enfin l'élevage à l'herbe, tel qu'il est pratiqué dans nos zones, contribue à maintenir des prairies en place, et par ce biais les paysages de la campagne française à laquelle la population tient tant. Ces prairies constituent aussi un avantage écologique certain, agissant comme d'importants puits de carbone.

La meilleure preuve de bon sens dont ont fait preuve les agriculteurs, reste le développement de leur esprit critique. En effet, grâce au renforcement de la formation technique, et l'accès grandissant à l'information, les producteurs ont pu prendre du recul, notamment par rapport au conseil lié à la vente d'intrants chimiques, et raisonner leurs pratiques en fonction des spécificités de leur exploitation et de leur territoire.

Au-delà des pratiques agricoles, le bon sens des producteurs s'est aussi exprimé dans la volonté de la profession de maintenir des filières locales, notamment grâce aux coopératives. Ainsi la proximité de la fourniture en intrants ou des outils de transformation permet par la réduction des distances de minimiser les coûts et l'impact environnemental des transports de marchandises.

Pour conclure, malgré une réglementation aliénante, une opinion publique parfois défavorable par méconnaissance et manipulation, un contexte économique difficile, les agriculteurs peuvent redresser la tête et pleinement assumer leur place de pilier majeur de la société, à travers leurs deux missions primordiales : nourrir la population et préserver l'environnement.

Nous devons aussi marteler qu'il n'y aura pas de développement durable sans agriculteurs. En effet, qui peut fournir des énergies et de la chimie vertes ? Qui peut préserver la biodiversité par l'entretien des réservoirs écologiques ? Qui va gérer la ressource en eau en créant des réserves ? Enfin, qui connaît et entretient le mieux la nature et les paysages ?

Il est temps que la société reconnaisse le rôle stratégique de l'agriculture dans un avenir qui annonce la pénurie des énergies fossiles, des changements climatiques, une baisse de la biodiversité et une population de plus en plus nombreuse à nourrir.

III. Ce qu'on pourrait faire demain

La révolution écologique est en marche, c'est un fait indiscutable.

L'agriculteur de demain va devoir composer avec un enjeu environnemental de plus en plus prégnant, une démographie mondiale galopante (les prévisions annoncent 9 milliards d'habitants en 2 050), un retour annoncé de la population vers des valeurs sécurisantes et donc une alimentation de qualité, avec une image « terroir ». Et dans ce contexte complexe, il va falloir continuer à renouveler les générations de producteurs, et donc garder le métier attractif.

Intégrer la production dans la révolution écologique

Développer une agriculture de pointe

Nous l'avons évoqué précédemment, produire « mieux » passera nécessairement par le développement scientifique et technologique. Il va donc falloir libérer la recherche de la diabolisation qui en est faite aujourd'hui par certains opposants au progrès. Nous en voulons pour preuve le fanatisme de certains qui les pousse à opérer des raids de fauchage sauvage de parcelles expérimentales au nom de la défense de la nature. Commettre de tels actes dans un pays éclairé comme la France, où la recherche scientifique a, au cours des siècles, rejailli sur le développement de tous les pays du globe, fait écho à une époque où le fanatisme religieux s'opposait aux intellectuels du siècle des Lumières. Bien sûr que la science peut entraîner des dérives, mais s'il est un pays dans lequel on a dressé de nombreux garde-fous c'est bien le nôtre. Ces mouvements obscurantistes ont pourtant provoqué un ralentissement des avancées scientifiques françaises, qui étaient pourtant à la pointe dans les années 1 980. Qu'on soit in fine pour ou contre les OGM, on ne peut pas se déclarer contre la recherche et le progrès. Pour avancer, il va donc falloir libérer la science de ces entraves et, pour cela, sortir l'opinion publique de cette prise d'otage idéologique.

En outre, la recherche doit se libérer d'une autre entrave, financière celle-ci. Malgré les effets d'annonce des gouvernements successifs la part du PIB consacré à la recherche et à l'enseignement n'a fait que baisser depuis le début des années 1 990 (2,4 % en 1992 contre 2 % en 2008, alors que la Suède se rapprochait des 4%). Ces restrictions budgétaires ont eu pour conséquence de limiter les champs d'exploration scientifique pour se concentrer vers les demandes du secteur privé. Ainsi le but premier de la recherche publique, c'est-à-dire explorer des voies détachées de considérations commerciales mais qui ont souvent été à l'origine des plus grandes avancées, a été inexorablement perdu pour répondre à la demande des entreprises approvisionnant l'agriculture. C'est pourquoi les agriculteurs doivent redevenir initiateurs de la recherche scientifique. A l'inverse, cette dernière doit faire appel aux compétences des agriculteurs, à leur savoir-faire, à leur connaissance du territoire. En

effet, qui mieux qu'eux peut connaître les ressorts du territoire pour en améliorer la qualité écologique et productive ?

Or pour que la recherche publique retrouve de l'indépendance face au secteur privé, il faut qu'elle retrouve une autonomie financière. Dans son projet « Produisons Autrement », Stéphane Le Foll a notifié : « *l'INRA, qui a inscrit l'agro-écologie [...] dans ses orientations 2010-2020, en fera une priorité en termes de programmes de recherche et d'appels à projets.* ». Espérons que cette orientation de l'institut, visant entre autres à opérer la transition vers la réduction maximale d'intrants chimiques, recevra les crédits adaptés à son indépendance.

Enfin, la formation des agriculteurs jouera un rôle majeur dans le développement d'une agriculture de pointe. L'enseignement agricole devra donc aussi adapter, et parfois dépoussiérer, ses programmes. Le rôle de la formation continue est aussi primordial puisqu'elle devra permettre la constante adaptation des producteurs aux nouvelles techniques et technologies.

En tous les cas, l'élément moteur de cette nécessaire évolution sera toujours l'ouverture d'esprit des agriculteurs. Tant qu'ils seront curieux, critiques et ouverts au changement, le monde agricole continuera à innover et progresser. Mais cet élan ne pourra se concrétiser que par une réelle volonté politique, avec un nécessaire soutien financier des adaptations des exploitations, et des pouvoirs publics qui ont confiance dans les connaissances et le bon sens des producteurs.

Des pratiques en perpétuelle évolution

Précédemment, nous avons évoqué quelques pratiques actuelles qui démontraient que les agriculteurs travaillent avec bon sens. Nous allons à présent suggérer ce qui nous semble être des pistes d'amélioration ou de développement de ces pratiques.

En premier lieu, un élément qui nous paraît primordial à tout acte de production est la conservation des sols. Pour cela nous préconisons une adaptation de plus en plus fine des techniques culturales aux différentes spécificités du territoire. Cette technicité accrue devra être basée non seulement sur l'expérimentation scientifique, mais aussi sur l'expérience des agriculteurs eux-mêmes, véritable manne de connaissances sur la synergie entre le sol, les cultures et le climat. De ce fait, imposer dans un cadre national l'implantation d'une couverture végétale hivernale systématique est un non sens agronomique qui ne tient absolument pas compte de la diversité pédoclimatique des terroirs français. Par contre, la recherche publique variétale et agronomique sera, sans aucun doute, le gage d'une production végétale durable et respectueuse de l'intégrité et des potentialités des sols. Il faut donc orienter le progrès génétique vers des variétés adaptées à des conduites culturales diversifiées et réductrices d'intrants. Ce progrès demeure, avec une maîtrise accrue des techniques

agronomiques, l'une des armes principales pour répondre au double défi alimentaire et environnemental.

Un des enjeux majeurs de demain réside aussi dans la gestion de la ressource en eau. La profession est depuis longtemps mobilisée sur ce dossier. Il est grand temps que les pouvoirs publics donnent enfin le feu vert à la création de lacs de stockage pour libérer l'irrigation, gage de productivité et de maintien d'un approvisionnement de proximité. Rappelons aussi que ces lacs sont des réservoirs de biodiversité et, dans certains cas, des espaces de loisirs pour la population locale. Ils peuvent aussi constituer une source d'énergie électrique non négligeable. Une fois de plus, faisons confiance au bon sens des agriculteurs, qui à l'échelle du territoire, sont les premiers acteurs de la gestion de la quantité et de la qualité de l'eau.

Au niveau de l'élevage, nous pensons qu'une des clés de sa pérennisation sera la production locale de protéines. En effet, aujourd'hui l'Union Européenne ne produit que 24 % des besoins de son cheptel, le reste étant importé, notamment depuis le continent américain. Cette situation ne peut plus durer pour de multiples raisons. Tout d'abord les agriculteurs européens se retrouvent dépendants de la fluctuation des prix de ces protéines végétales. Si l'on prend l'exemple du tourteau de soja, les prévisions annoncent une explosion du prix en corrélation avec l'apparition d'une nouvelle demande en forte croissance, venant en particulier du continent asiatique qui développe de nombreux ateliers porcins industriels. Ensuite l'impact social et environnemental dans les pays producteurs est catastrophique. En Amérique du Sud, la déforestation à tous crins, l'utilisation sans modération d'engrais et de pesticides, l'étouffement des petits paysans, engendre déjà des dégâts difficilement réversibles au niveau de la nature et de la population. En Europe, ces importations, initiées Après-guerre, ont engendré la concentration des élevages intensifs près des grands ports. En 2 009, le bilan de santé de la PAC a ouvert une petite porte en donnant la possibilité aux Etats Membres de soutenir la production locale. La France a alors débloqué une enveloppe de 40 millions d'euros de soutien aux cultures fourragères et protéagineuses, augmentant ainsi de 59 % en un an la production de pois, luzerne et lupin. La réforme de la PAC prévue pour 2 014 va-t-elle intensifier ce processus ? Le maintien de soutiens couplés ainsi que l'incitation à la diversification des assolements pourraient le laisser penser. La recherche aura là aussi un grand rôle à jouer dans la mise au point de semences adaptées à la production sous nos latitudes.

On ne peut le nier, les réservoirs d'énergies fossiles diminuent et le coût financier et environnemental de ces énergies ne va aller qu'en augmentant. L'avenir devra donc compter sur la production d'énergie renouvelable. Les agriculteurs vont ainsi se retrouver avec une nouvelle responsabilité, qui transcende la fourniture alimentaire. Cette diversification de l'activité agricole, nous devrons être vigilants à ce qu'elle constitue un atout à la production de nourriture et non un frein. Les surfaces agricoles doivent conserver leur fonction première : l'alimentation de la population. Il est impensable de produire du maïs en France pour alimenter en direct des méthaniseurs, comme le font certains pays européens. Par contre, le

développement de filières de valorisation des sous produits, encadrée par les agriculteurs eux-mêmes et soutenue par les politiques, sera une solution pour le développement de cette diversification. Concernant l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments agricoles, une gestion cohérente pourrait créer une nouvelle source de financement de la modernisation des infrastructures d'élevage au service de la production et de l'environnement. Chercher de nouvelles sources d'énergie est indispensable. Il ne faut pas que nos politiques concentrent toute la recherche vers ces énergies dite « vertes ». Il existe sans doute d'autres voies à explorer, même si elles ne sont pas forcément « renouvelables ». D'autant que nous n'avons pas non plus beaucoup de recul sur ces dernières. Quel impact environnemental aura le recyclage de tous ces panneaux photovoltaïques ? Quel est le réel effet agronomique et environnemental de l'épandage des résidus de méthaniseurs ? Nous devrons répondre à ces questions avant de jeter l'agriculture tête baissée dans le secteur de la production d'énergie.

Les agriculteurs détiennent donc bien des clés du développement durable tant attendu pour demain. Cependant si la reconnaissance du bien fondé des pratiques au niveau de l'exploitation est fondamentale, l'implication des producteurs dans les décisions territoriales est essentielle, en tant que premiers acteurs de la nature et de l'espace rural.

Intégrer les agriculteurs dans les politiques territoriales

Depuis la révolution agricole d'Après-guerre, les agriculteurs se sont regroupés et ont initié bon nombre de démarches territoriales, notamment via les coopératives qui ont organisé et valorisé économiquement les régions agricoles au travers de filières qui les ont façonnées. Cette capacité de s'élever au-delà de l'échelle de l'exploitation a fait gagner aux agriculteurs leurs galons d'acteurs majeurs du développement local. C'est pourquoi il est inimaginable que des décisions se prennent sans leur concours, à l'échelle des collectivités comme au plan national. L'avenir durable des territoires a besoin de l'agriculture pour maintenir des filières diversifiées, et ainsi lutter contre les concentrations de production à l'impact environnemental néfaste, et conserver une activité agricole préservatrice des paysages et des ressources naturelles. Parallèlement, l'agriculture doit réussir à orienter les politiques territoriales dans le maintien des outils économiques utiles à la production, tels que les abattoirs qui sont aujourd'hui, pour un nombre inquiétant, en difficulté économique et sanitaire. Le rôle prépondérant des organisations de producteurs doit aussi être reconnu. Leur potentielle prise en charge des programmes d'agro-écologie pourra permettre de soutenir l'évolution des exploitations par le diagnostic, le conseil technique, le pilotage des pratiques territoriales de fertilisation, de protection des plantes, d'irrigation ou encore d'aménagement du paysage. Elles pourront aussi coordonner des projets collectifs entrant dans le cadre du développement durable, tels que la construction d'équipements collectifs (compostage, méthanisation...), la sécurisation des approvisionnements ou encore le développement de nouvelles filières.

La meilleure reconnaissance de la place des agriculteurs dans la nature sera leur consultation systématique dans toutes les discussions environnementales. Leur présence au sein des Conseils de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CoDERST) et des Commissions Départementales de la Consommation des Espaces Agricoles (CDCEA) est une avancée qu'il faut à tout prix conserver. C'est par leur implication dans toutes les instances environnementales que le lien entre agriculture et écologie pourra se renouer.

Donner à l'agriculture les moyens de remplir ses missions

La résolution des défis écologiques, productifs et sociaux passera par une réelle rémunération du travail des agriculteurs. C'est d'ailleurs à cette seule condition que nous pourrons continuer à renouveler les générations d'exploitants. Nous l'avons largement évoqué, agriculteur est un métier à grandes responsabilités, qui vont bien au-delà du seul acte de production. Il faut donc que cette charge entraîne des compensations.

La première, la plus importante et la plus gratifiante, est la valorisation des produits agricoles. L'agriculture est le seul secteur qui a le droit de vendre à perte. C'est une exception dont elle se passerait bien. Nous voulons imaginer que ce modèle n'est en aucune façon pérenne et que, dans un futur assez proche, les exploitants pourront enfin vendre leur production à un prix couvrant simplement les coûts de revient et le temps de travail. Cette juste reconnaissance de la valeur des produits contribuera aussi à ce que les agriculteurs soient fiers de leur métier et suscitent des vocations auprès des générations futures.

En outre, l'entrée des exploitations dans l'ère de l'agro-écologie demandera des investissements certains. Les besoins en modernisation et les nouvelles mises aux normes devront trouver des solutions publiques, qu'elles soient européennes ou nationales. Au-delà d'une aide financière, nous demandons plus d'équité pour les agriculteurs français par rapport à leurs voisins européens. Il faut qu'enfin la réglementation européenne soit harmonisée et appliquée de manière absolument identique dans tous les Etats Membres. L'« exception française » n'a que trop duré. Nous devons regagner en compétitivité au sein même de l'Europe.

A propos des activités d'aménagement et de conservation de l'environnement, il faut sortir d'une logique punitive et accusatrice, pour initier une véritable politique incitative et rémunératrice. Tout travail mérite salaire et tout effort une récompense. Pour cela, il faudra d'abord éradiquer le présupposé « agriculteur-pollueur », pour enfin reconnaître que le métier d'agriculteur est un métier d'utilité publique. L'opinion publique aura d'ailleurs un rôle majeur à jouer dans cette nécessaire reconnaissance.

Renouer le dialogue avec les consommateurs

Promouvoir nos pratiques agricoles, c'est aller à la rencontre du grand public. Les agriculteurs ont toujours répondu aux attentes de la société. Il est temps que celle-ci soutienne enfin son agriculture. Pour cela le dialogue avec les consommateurs nous paraît indispensable. Ne pas hésiter à faire visiter nos exploitations, montrer en toute transparence les réalités du métier, la qualité de nos produits, c'est à ce prix que nous pourrons renouveler le contrat avec la société. Nous devons informer le consommateur pour responsabiliser l'acte d'achat et sensibiliser sur les origines et les conditions de production des denrées alimentaires. Lui aussi doit prendre conscience que produire de la qualité tout en respectant l'environnement a une valeur. Nous demandons d'ailleurs que les produits importés hors Union Européenne, et dont nous en savons peu sur les modes de production, soient surtaxés à la frontière afin de favoriser les denrées européennes produites selon le cadre réglementaire.

Derrière chaque produit en rayon il y a des producteurs qui ont une famille, une filière qui crée de l'économie, un territoire qui vit, un environnement qui est préservé. Les sociologues nous l'affirment, la concentration de la population dans les grands centres urbains, l'insécurité colportée dans les média, l'accroissement du chômage, font que les citadins ont le besoin de plus en plus pressant de retourner vers des valeurs authentiques liées à la nature, au terroir, et donc à la ruralité. A nous de leur faire prendre conscience que, ces valeurs, ils vont les retrouver dans les produits français, et à nous de les faire sortir du paradoxe évoqué plus haut.

Conclusion

La résolution des défis écologiques et alimentaires ne passera que par la sécurisation des exploitations, c'est-à-dire la rémunération du travail, la préservation du foncier agricole, la libération des projets, le soutien public.

La carte maîtresse des pouvoirs publics ne réside pas dans la production de textes réglementaires, basés sur une écologie bureaucratique, mais dans le soutien à la recherche et à l'accès des exploitations à la modernisation des structures et matériels. Les politiques devront donc plus se concentrer sur des obligations de résultats agro-environnementaux que sur des obligations de moyens, laissant ces moyens à ceux qui détiennent le savoir-faire : les agriculteurs.

Nous espérons que l'agriculture de demain restera plurielle et riche de sa diversité. C'est pourquoi nous n'avons pas voulu, dans ce rapport, faire la promotion d'un archétype en particulier. Le seul modèle que nous, Jeunes Agriculteurs de l'Aveyron, souhaitons voir perdurer et qui, selon nous, porte les solutions aux défis de demain, est le modèle d'exploitation familiale. La définition qui en a été faite par notre structure nationale, en collaboration avec l'association Agriculteurs français et développement international (Afdi), est la suivante :

« Une agriculture diversifiée, une agriculture avec des exploitants qui transmettent leur exploitation permettant ainsi d'assurer le renouvellement des générations sur des exploitations viables, vivables et transmissibles, une agriculture au service de l'autonomie et de la sécurité alimentaire de son territoire, une agriculture qui crée des emplois et moteur du dynamisme rural une agriculture durable, respectueuse de l'environnement, une agriculture attractive et accessible aux personnes non issues du milieu agricole, une agriculture ancrée sur les territoires qui échange et qui construit avec les citoyens, une agriculture gouvernée par les agriculteurs pour les agriculteurs, une agriculture indépendante d'intérêts privés financiers, une agriculture qui protège le foncier et une agriculture qui protège la biodiversité. »

Nous l'affirmons encore et toujours, l'agriculture est le premier vecteur d'écologie et les principaux acteurs de la préservation de l'environnement sont bien les agriculteurs. Pour que l'avenir que nous batissons dès aujourd'hui tende vers la résolution des enjeux essentiels évoqués dans ce rapport, la première étape sera la reconnaissance publique tant attendue du rôle central de l'agriculture. Cependant, les producteurs doivent aussi faire l'effort de sortir du carcan dont les écologistes fanatiques et la réglementation abusive les a enfermés. Une fois libérés, ils pourront mieux se tourner vers l'avenir et devancer les nécessaires évolutions de leur métier, plutôt que les subir lorsqu'une crise, sanitaire ou environnementale, survient.

